PREF. 72

25.07.25

Sarthe
Le Département

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

ARRETE N° 25/4318 du 25 JUIL. 2025

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES RESSOURCES, EDUCATION ET NUMERIQUE
Direction des Ressources humaines

DE DELEGATION DE SIGNATURE DE

Madame Madeline BOULAY
Rédacteur contractuel
Négociateur foncier
Bureau Affaires foncières
Service Maîtrise d'ouvrage routière
Direction des Routes
Direction générale adjointe Routes et mobilités

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 3221-3,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1er juillet 2021, relative à l'élection du Président du Conseil départemental,

Vu l'arrêté en vigueur portant organisation des Services du Département,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1er juillet 2021, relative à la délégation au Président en matière de marchés publics et accords-cadres,

Considérant le recrutement de Madame BOULAY, rédacteur contractuel, en qualité de Négociateur foncier, à compter du 1er août 2025,

Sur la proposition de Monsieur le Directeur général des services du Département,

ARRETE

ARTICLE 1 Délégation est donnée à Madame BOULAY, rédacteur contractuel, Négociateur foncier, à l'effet de signer :

- Les demandes de renseignements et copies d'actes auprès des hypothèques.

ARTICLE 2 Monsieur le Directeur général des services du Département et Madame le Payeur départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame BOULAY, et publié sur le site du Département de la Sarthe « www.sarthe.fr ».

Le Président du Conseil départemental,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ★ DEPARTEMENT DE LA SARTHE ★

Dominique LE MÈNER

Le Président du Conseil départemental certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le 25 JUIL. 2025
après dépôt en préfecture le 25 JUIL. 2025
après publication ou notification le 28 JUIL. 2025